Image not found or type unknown

Facture de déménagement exorbitante - absence de devis ?

Par **jjb**, le **05/08/2008** à **19:51**

Bonjour,

Dans le cadre d'une succession, j'ai été amené a faire vider un grand immeuble sur 3 niveaux (1 grand appartement de 300m2, 1 appartement de 300m2 déjà quasi-vide, 1 appartement de 70 avec quelques meubles, un grand garage de 800m2 avec des tas d'objet à evacuer, des combles a evacuer, des étagères à tronconner, etc ..). Il y avait effectivement du travail. Mais la facture que vient de m'envoyer l'entrepise qui s'est occupé des travaux est tout simplement EXORBITANTE (26.000 euros).
L'euro à une nouvelle fois frappé ...
Surtout ce montant est de 2.5 fois le montant du devis ORAL de 10.000 euros(l'entrepreneur refusant toujours de me faire un devis écrit), que m'avais fait l'entreprise au démmarage des travaux. Au lieu de compter un forfait, il a compté en nombres d'heures, plus les A/R à la dechetterie.

Je ne compte pas payer au delà de 15.000 euros Que puis faire ?

Le devis n'est t-il pas OBLIGATOIRE dans ces cas là ? A qui la faute si il n'y en a pas ?

Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés